

L'importance de faire le bilan de santé juridique de son entreprise

En bon dirigeant d'entreprise, la santé financière de votre entreprise vous tient à cœur. Qu'en est-il de sa « santé juridique »? Vous croyez ne pas avoir le temps de vous y attarder actuellement? Attendre à plus tard pourrait être très coûteux et même s'avérer une de vos pires décisions d'affaires!

En effet, plusieurs facteurs relevant de la dimension juridique de votre entreprise peuvent drainer la santé financière et même compromettre l'expansion, voire la continuité, de votre entreprise si vous n'y apportez pas dès maintenant l'attention nécessaire. En effectuant un bilan juridique, vous aurez une vue d'ensemble structurée de votre entreprise et serez ainsi plus conscient des enjeux auxquels celle-ci doit faire face. Vous serez également mieux outillé pour relever de nouveaux défis et détiendrez sans contredit un avantage stratégique sur vos concurrents.

La plupart du temps, les dirigeants d'entreprise ne prennent conscience de la fragilité de certains aspects de leur entreprise qu'au moment où, confrontés à ses faiblesses et ses lacunes, ils doivent en payer le prix. Pourtant, il ne s'agit pas du meilleur moment pour retirer le plein potentiel du bilan juridique de l'entreprise, car il est alors souvent trop tard pour remédier aux lacunes constatées sans encourir de lourdes conséquences.

Prenons par exemple le cas d'une vérification diligente effectuée par les experts d'un acheteur potentiel aguerris. S'il est impossible de remédier aux lacunes ou aux irrégularités découvertes lors de cette vérification, le vendeur devra vraisemblablement renoncer à une partie du profit escompté lors de la vente de son entreprise, à moins de devoir tout simplement renoncer à cette transaction... Si des corrections peuvent être encore être apportées, ce sera souvent au prix de coûteux procédés où les efforts auront été multipliés en un temps record afin de ne pas remettre en question la transaction projetée... Il ne s'agit là que d'un exemple puisque les conséquences du défaut d'avoir décelé en temps opportun les faiblesses de votre entreprise en procédant à son analyse juridique peuvent se faire sentir à différentes étapes de la vie de votre entreprise, par exemple, lors de négociations avec un fournisseur important, d'une nouvelle entente de partenariat ou lors de départ d'employés clés.

Avocate

Peu importe la phase dans laquelle se trouve votre entreprise, l'analyse de ses composantes juridiques vous évitera bien des mauvaises surprises qui surviennent inévitablement au pire moment. D'ailleurs, il est toujours préférable d'agir en mode « action » plutôt qu'en mode « réaction ». Aussi, en effectuant un « entretien préventif » des dimensions juridiques de votre entreprise, vous obtiendrez de meilleurs résultats et à moindres coûts.

Plusieurs facteurs sont pris en considération dans le cadre d'une telle analyse, en voici quelques exemples :

Litiges :

- Y a-t-il des litiges prévisibles qui pourraient mettre en cause votre entreprise?
- Y a-t-il des mesures qui pourraient être prises dès maintenant dans le but d'éliminer ou de réduire les risques de litiges?

Assurance :

- La couverture d'assurance de votre entreprise est-elle adéquate eu égard à ses activités?
- Y a-t-il lieu d'informer votre assureur d'une situation pouvant éventuellement mener à une réclamation?

Informatique :

- Disposez-vous d'un réseau informatique fiable et sécuritaire?
- Disposez-vous d'une politique concernant l'utilisation d'internet et des supports informatiques?
- Cette politique est-elle connue au sein de votre entreprise?
- Y a-t-il des mesures qui pourraient être mises en œuvre pour solidifier votre réseau informatique et/ou éviter tout risque de fuites d'informations confidentielles ou dommageables pour votre entreprise?

Propriété intellectuelle :

- Protégez-vous adéquatement vos actifs intangibles, telle la propriété intellectuelle, par le biais de brevets, de droits d'auteur ou de marques de commerce?
- Devriez-vous obtenir des contrats de licence ou en concéder?
- Si vous faites affaires avec des sous-traitants, savez-vous à qui appartiennent les œuvres créées par ces derniers? Détenez-vous une entente écrite à cet effet?
- Vos concurrents pourraient-ils vous copier facilement?

Permis :

- Disposez-vous de tous les permis requis pour l'exploitation de votre entreprise?
- Y aurait-il lieu de demander l'obtention de permis dès maintenant, à titre préventif, afin d'éviter d'être pris dans une impasse ultérieurement?
- Votre entreprise se conforme-t-elle aux lois environnementales?

Fournisseurs :

- Vos fournisseurs ou sous-traitants sont-ils dans une situation précaire?
- Votre entreprise est-elle vulnérable face à l'échec d'un fournisseur ou d'un sous-traitant?
- Êtes-vous tributaire de l'approvisionnement par un seul fournisseur ou par les services rendus par un seul sous-traitant?

Immobilier :

- Si votre entreprise est locataire, votre bail vient-il à échéance prochainement?
- Si oui, y aurait-il lieu d'enclencher dès maintenant des négociations en vue de renouveler votre bail aux meilleures conditions possible?
- Serait-il souhaitable d'enregistrer votre bail au bureau de la publicité des droits?
- Une hausse du coût des loyers est-elle à prévoir?
- L'environnement physique des lieux est-il appelé à changer à court ou moyen terme?
- Votre bail contient-il une clause de non-concurrence?
- Envisagez-vous de faire des investissements importants pour améliorer les lieux loués?
- Si oui, qui bénéficiera de ces améliorations locatives à l'échéance du bail?
- Si votre entreprise est propriétaire, tire-t-elle des revenus de location appelés à fluctuer à court ou moyen terme?
- Si oui, quels sont ces facteurs pouvant avoir un effet sur vos revenus de location?
- Votre bail maximise-t-il vos droits à titre de propriétaire?
- L'emplacement de votre place d'affaires est-il optimal compte tenu de vos activités?
- Auriez-vous avantage à louer ou vendre votre immeuble pour aller vous établir ailleurs?
- Où sont situés vos concurrents?

Ressources humaines :

- Votre entreprise sera-t-elle confrontée à la retraite de plusieurs de vos employés clés à court et moyen terme?
- Le cas échéant, avez-vous mis en place des plans de relève pour assurer la continuité de vos affaires et la transmission du savoir?
- Avez-vous conclu des contrats d'embauche avec vos employés?
- Ces contrats répondent-ils à vos besoins?
- Ces contrats comprennent-ils des clauses de non-concurrence et de non sollicitation?
- Quel est le climat de travail au sein de votre entreprise?
- Y a-t-il des sources d'insatisfaction chez vos employés actuellement? Si oui, est-il possible d'y remédier?
- Avez-vous mis en œuvre des politiques en matière de gestion de ressources humaines?
- Le cas échéant, vos employés connaissent-ils ces politiques?
- Avez-vous mis en œuvre une politique en matière de harcèlement au travail?
- Vos employés sont-ils suffisamment informés de leurs droits et de leurs obligations?
- Le succès de votre entreprise repose-t-il majoritairement sur l'expérience et le savoir d'une seule personne?

Actionnaires :

- Avez-vous conclu une convention avec les actionnaires de votre entreprise?
- Cette convention prévoit-elle des solutions en cas d'impasse entre les actionnaires?
- Sur le plan des affaires, partagez-vous la même vision que ces actionnaires?
- Un rachat des actions de l'entreprise par un actionnaire est-il possible à court ou moyen terme?
- Quel impact une telle transaction pourrait-elle avoir sur votre entreprise?
- Les certificats d'actions et les registres des transactions sont-ils à jour?

Administrateurs :

- Qui sont les membres du conseil d'administration de votre entreprise?
- Quelle part ces derniers prennent-ils dans la gestion de votre entreprise?
- Les membres du conseil d'administration sont-ils tous actionnaires de votre entreprise?
- Y aurait-il lieu de limiter la présence des actionnaires de votre entreprise au sein du conseil d'administration?
- La constitution du conseil d'administration favorise-t-elle la communication et l'échange de connaissances dans l'intérêt de l'entreprise?

- L'entreprise dispose-t-elle d'une politique en matière de conflits d'intérêts applicable aux administrateurs?
- Y a-t-il des dissensions entre les membres du conseil d'administration?
- Y a-t-il des résolutions nécessaires qui n'auraient pas été prises par les administrateurs à ce jour?

Constitution et organisation de l'entreprise :

- Votre entreprise est-elle constituée sous le bon régime juridique compte tenu de ses activités et de son emplacement?
- Le livre de la compagnie est-il à jour?
- L'immatriculation de votre entreprise est-elle à jour?
- Les informations communiquées à l'inspecteur des institutions financières sont-elles à jour?
- Dans les faits, qui a le contrôle du livre de la compagnie?
- Les informations importantes relatives aux affaires de la compagnie sont-elles colligées, clairement classifiées et aisément accessibles aux personnes autorisées à les consulter?
- À l'inverse, ces informations sont-elles protégées contre le vol et le plagiat?

Il ne s'agit là que d'une énumération non exhaustive d'éléments de réflexion. Le bilan juridique de votre entreprise peut nécessiter une analyse plus ou moins approfondie, selon l'historique de votre entreprise, son secteur d'activités, son chiffre d'affaires et ses projets à court et moyen termes.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à nous contacter.

Me Anne-Marie Jutras, avocate

Téléphone : (514) 745-5995